



## COMPTE RENDU DES 2 CTL DU 02/10/2017

Ce 02/10/2017, se sont déroulés 2 CTL de la DRFIP 21.

### **\*Un premier à 11 h**

- **Date** : **lundi 2 octobre 2017 à 11H**

- **Ordre du jour** :

- 1 - Transfert de la gestion de l'EHPAD de Laignes de la trésorerie de Châtillon-sur-Seine à la trésorerie de Montbard ( pour avis en 2ème convocation, suite au vote défavorable unanime du 14/09/17)
- 2 - Transfert de compétence géographique : communes de Verdonnet, Fontaines-les-Sèches et Nesle et Massoult ( pour avis en 2ème convocation, suite au vote défavorable unanime du 14/09/17)
- 3 - Questions diverses

### **\*Un deuxième à 13h45**

- **Date** : **lundi 2 octobre 2017 à 13H45**

- **Ordre du jour** :

- 1 - Fermeture de la trésorerie de Gevrey-Chambertin (pour avis)
- 2 - Transfert du recouvrement de l'impôt des particuliers de la trésorerie de Nuits-Saint-Georges au SIP de Beaune (pour avis)
- 3 - Elargissement de l'accueil personnalisé sur rendez-vous à la trésorerie de Venarey-les-Laumes - prise de rendez-vous (pour avis)
- 4 - Questions diverses.

-----  
CTL du **lundi 2 octobre 2017 à 11H**

- 1 - Transfert de la gestion de l'EHPAD de Laignes de la trésorerie de Châtillon-sur-Seine à la trésorerie de Montbard ( pour avis en 2ème convocation, suite au vote défavorable unanime du 14/09/17)

L'administration n'ayant pas d'élément nouveau à apporter au débat, ce dernier n'a pas eu lieu. **L'ensemble des OS a voté contre ce projet**, comme lors de sa première présentation lors du CTL du 14/09/2017.

**La CGT Finances Publiques 21** a indiqué les difficultés et inquiétudes des agents du SIP

de Châtillon sur Seine que nous avons rencontrés le 28/09/2017. Nous avons aussi questionné la Directrice sur l'arrivée des 3 agents C affectés au 02/10/2017 à la DRFIP 21 (arrivée effective le 20/11/2017 après leur formation initiale). Elle a renvoyé sa réponse en fin de CTL, en questions diverses.

## 2 - Transfert de compétence géographique : communes de Verdonnet, Fontaines-les-Sèches et Nesle et Massoult ( pour avis en 2ème convocation, suite au vote défavorable unanime du 14/09/17)

L'administration n'ayant pas d'élément nouveau à apporter au débat, ce dernier n'a pas eu lieu. **L'ensemble des OS a voté contre ce projet**, comme lors de sa première présentation lors du CTL du 14/09/2017.

## 3 - Questions diverses

- La Directrice est revenue sur le sujet des arrivés des 3 arrivées d'agents C dans le cadre d'un appel complémentaire d'agents C stagiaires affectés au 02/10/2017 à la DRFIP 21 (arrivée effective le 20/11/2017 après leur formation initiale).

Elle a rappelé que ce sujet n'était pas du ressort du CTL, mais de la CAPL.

Nous lui avons indiqué que les services et surtout les 3 agents concernés étaient dans une attente d'affectation vu que ces derniers auront peut-être un logement à chercher et des démarches à effectuer pour leur installation ! Surtout qu'ils sont :

- ALD 21 sans résidence
- ALD RAN de Châtillon pour un autre
- ALD RAN de Semur pour le dernier

(CF Ulysse du 29/09/2017)

N° DGI	Nom Prénom	Dir. Cand.	Dir. Arrivée	Résidence et structure d'arrivée	Date d'install.
232321	FRANCOIS PASCAL	770	210	SEMUR EN AUXOIS DISPO DU DIR	02/10/17
232659	REYNAERTS SEVERINE	210	210	SANS RESIDENCE DISPO DU DIR	02/10/17
232480	TORRES SYLVAIN	210	210	CHATILLON S/SEINE DISPO DU DIR	02/10/17

La Directrice a en plus rappelé que ces arrivées ne seraient pas soumises à CAPL, puisque 3 agents « ALD ».

**Elle a tout de même indiqué que les élus en CAPL et les agents concernés seraient bientôt informés de l'affectation exacte de ces derniers. Espérons le plus tôt possible !!!**

### - Travaux Rue Sambin

Concernant le chantier pour l'ascenseur, il a été indiqué qu'une information venait d'être transmise aux services concernés. Ce chantier devrait débuter le 23/10/2017 pour 3 mois. Il devrait être moins perturbant pour les agents que ce qui était craint dans un premier temps. A priori, l'escalier principal ne devrait jamais être inaccessible durant les travaux (sauf pour une très courte durée de quelques heures).

Le plan de retrait est en cours de validation par l'inspection du travail.

### - Travaux Boudronnée ... !!!???

La Direction a été questionnée par une OS sur les travaux à venir au sous sol de la

Boudronnée (infiltrations et neutralisation de nombreuses place de parking) ainsi que pour le sas de la sortie cantine.

**La Direction « renvoie » encore et toujours vers la DG... « Nous avons demandé une expertise » concernant les travaux sous-sol, « Nous attendons une réponse de la DG » concernant le sas de la sortie cantine...**

**Une fois de plus, ce sont les agents (ou le personnel de la cantine) qui va subir les économies sans cesse recherchées par notre Direction !!!**

-----  
CTL du **lundi 2 octobre 2017 à 13H45**

1 - Fermeture de la trésorerie de Gevrey-Chambertin (pour avis)

Docs CTL :

### **LE CONTEXTE :**

*Le maillage territorial de la DRFiP 21 se compose d'un nombre important de services dont 18 trésoreries mixtes. Près des deux tiers de ces trésoreries ont moins de 4 emplois et parmi elles, la trésorerie de Gevrey-Chambertin.*

*Par ailleurs, la modernisation de la DGFIP avec notamment le déploiement du PES V2 et le développement des nouvelles technologies et des moyens modernes de paiement ouvrent la voie à de nouvelles facilités, tant pour les élus et leurs services que pour les usagers.*

*Ces nouveaux moyens limitent les déplacements et facilitent les échanges entre le comptable et les ordonnateurs, d'autant plus en raison de la grande proximité entre Gevrey-Chambertin et Nuits-Saint-Georges (11 kms – route ou rail).*

*Depuis le 1er juin 2015, l'ouverture au public à la trésorerie de Gevrey-Chambertin se fait tous les jours de 8H30 à 12H.*

*Sur la base des résultats 2016 issus de l'outil ORCFA (fréquentation du poste), la trésorerie ne réalise en moyenne, qu'une réception de 4 visites par jour en 2016, tous domaines confondus à savoir la fiscalité des particuliers (notamment renseignements, recouvrement, demandes de délais), le secteur public local (notamment démarches ordonnateurs, encaissements, délais de paiement), dont plus de 7% concernent un encaissement en numéraire, près de 13% un encaissement par chèque bancaire, près de 7% un encaissement par CB.*

*La fréquentation baissera encore en 2017 puisque depuis le 1er janvier 2017, la fusion des communautés de communes a transféré à la trésorerie de Nuits-Saint-Georges, la gestion des rôles d'eau et d'ordures ménagères.*

*Par ailleurs, les compétences du ressort géographique de la trésorerie de Gevrey-Chambertin sont appelées à se réduire encore à partir du 1er janvier 2018 : fusion de 3 syndicats intercommunaux au 01/01/18 et, au 01/01/20, transfert de la compétence eau-assainissement à la communauté de communes dont le siège est à Nuits-Saint-Georges.*

### **LE PROJET :**

*La trésorerie de Gevrey-Chambertin dispose depuis le 1er janvier 2017, de 3 emplois (hors encadrement). Au regard de cette situation, la trésorerie présente des points de fragilité en matière de métiers comme des conditions de vie au travail des agents dès lors que les absences sont plus difficilement gérables et la spécialisation des agents ne peut être mise en oeuvre.*

Le projet consiste donc à **scinder**, au 1er janvier 2018, les activités de la trésorerie de Gevrey-Chambertin comme suit :

- secteur public local (SPL) transféré à la trésorerie de Nuits-Saint-Georges,
- recouvrement de l'impôt transféré au SIP de Beaune.

Il est précisé que sur les 32 communes qui dépendent de la trésorerie de Gevrey-Chambertin, 31 relèvent de la communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges, laquelle est d'ailleurs rattachée à la trésorerie de Nuits-Saint-Georges depuis le 1er janvier 2017.

S'agissant de la commune de Fénay (soit la 32ème commune gérée par Gevrey-Chambertin), il est précisé qu'elle ne relève pas de la communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges, mais qu'elle est rattachée à Dijon Métropole.

Aussi, pour tenir compte de la carte de l'intercommunalité, il est proposé de transférer :

- la gestion SPL de la commune de Fénay à la trésorerie Dijon Banlieue Amendes
- le recouvrement de l'impôt des particuliers, au SIP Dijon Sud.

Le projet consiste aussi à mettre en cohérence les périmètres et donc à transférer :

- la gestion de l'assiette de l'impôt des particuliers (relevant des 31 communes – Cf. ci-dessus) au SIP de Beaune.
- la gestion de l'assiette et le recouvrement de l'impôt des professionnels (relevant de ces 31 communes), au SIE de Beaune.

Parallèlement, la direction envisage de spécialiser la trésorerie de Nuits-Saint-Georges dans les missions du secteur public local (cf fiche connexe).

### **L'IMPACT DE LA REORGANISATION :**

Le projet de scission de la trésorerie de Gevrey-Chambertin et de changements de périmètres permettrait, d'une part, d'assurer de manière plus sécurisée les tâches actuellement réalisées au sein d'une structure fragile ne comptant que trois emplois et nécessitant de recourir régulièrement à l'équipe de renfort départementale pour couvrir l'ensemble des missions du poste (recouvrement, secteur public local, comptabilité).

En intégrant les missions de la trésorerie de Gevrey-Chambertin dans des structures plus importantes comme le SIP de Beaune (recouvrement de l'impôt des particuliers) et la trésorerie de Nuits-Saint-Georges (gestion du SPL), la spécialisation des tâches et la mutualisation des pratiques permettraient une plus grande efficacité.

D'autre part, les sphères de compétences entre la gestion de l'assiette et du recouvrement seraient cohérentes, tant pour les usagers particuliers que professionnels.

### **2 - Transfert du recouvrement de l'impôt des particuliers de la trésorerie de Nuits-Saint-Georges au SIP de Beaune (pour avis)**

Docs CTL :

### **LE CONTEXTE :**

Le recouvrement de l'impôt des particuliers du département est réparti entre 6 SIP/SIPE et 18 trésoreries mixtes.

Dans la plupart des trésoreries mixtes, l'effectif affecté aux tâches relevant du recouvrement de l'impôt des particuliers est de l'ordre de l'unité, ce qui conduit certaines d'entre-elles à éprouver de réelles difficultés pour faire face aux absences et/ou vacances de postes générant de facto, voire au défaut de technicité suffisante.

### **LE PROJET :**

*Au cas particulier, il est proposé de transférer la mission de recouvrement de l'impôt des particuliers de la trésorerie de Nuits-Saint-Georges au SIP de Beaune, déjà compétent pour l'assiette de l'impôt.*

*La trésorerie de Nuits-Saint-Georges deviendrait une trésorerie spécialisée SPL assurant ainsi de manière plus sécurisée les tâches qui relèvent de cette sphère, tout en maintenant un service de qualité aux élus et aux usagers.*

*Il est précisé que la distance séparant la trésorerie de Nuits-Saint-Georges du SIP de Beaune est de 20 kms pour une durée de 18 mn. Une liaison ferroviaire existe aussi.*

### **L'IMPACT DE LA REORGANISATION :**

*En intégrant la mission de recouvrement de l'impôt des particuliers de la trésorerie de Nuits-Saint-Georges dans une structure plus importante comme le SIP de Beaune, la spécialisation des tâches et la mutualisation des pratiques permettront une meilleure efficience.*

**Concernant ces 2 sujets, nous avons dénoncé une parodie de concertation ! Ces restructurations ont été engagées en plein été, période de vacances scolaires où de nombreux agents et/ou chefs de services absents.**

**Les chiffres de charge de travail sont toujours interprétés comme cela arrange la Direction.**

**Mais au final, il s'agit une fois de plus de supprimer des services publics en milieu rural, de déplacer des agents et chef de service alors que ces derniers n'en n'avaient aucune envie !!!**

**Notes :** l'ensemble des OS a voté contre pour ces 2 sujets

Un CTL a donc été reconvoqué le 16/10/2017.

L'ensemble des OS a voté contre à nouveau.

3 - Elargissement de l'accueil personnalisé sur rendez-vous à la trésorerie de Venarey-les-Laumes - prise de rendez-vous (pour avis)

*Docs CTL :*

*Lors du CTL du 20 juin 2017, les modalités de généralisation de l'accueil personnalisé sur rendez-vous (APSRV) ont été présentées aux membres du comité.*

*Au 1er septembre 2017, ce dispositif a ainsi été étendu aux SIP de Beaune et Châtillon-sur-Seine et au SIP-E de Semur-en-Auxois. Depuis cette même date, les trésoreries mixtes de Pouilly-en-Auxois, Is-sur-Tille et Nuits-Saint-Georges proposent des prises de rendez-vous pour leurs SIP respectifs, ainsi que pour le SDIF, notamment en cas de questions complexes d'assiette posées par des usagers se déplaçant au guichet de ces trésoreries.*

*Or la responsable de la trésorerie mixte de Venarey-les-Laumes, en accord avec celle du SIP-E de Montbard, a depuis proposé que ce périmètre soit étendu à cette trésorerie pour les prises de rendez-vous.*

*Le responsable du SIP de Châtillon-sur-Seine en est également d'accord.*

*Les agents de Venarey-les-Laumes suivraient l'e-formation dédiée à l'accueil sur rendez-vous et auraient ensuite accès aux planning de rendez-vous des SIP de Montbard et de Châtillon-sur-Seine.*

*Compte-tenu de l'intérêt de cette mesure pour les usagers pendant la période de réception des avis d'impôts directs locaux, la directrice a donné son accord aux chefs de service concernés en légère anticipation par rapport à la prochaine réunion du CTL. Les membres du comité ont été informés de ce dispositif, d'une part, par courriel adressé le 13 septembre, d'autre part, lors de la réunion du 14 septembre.*